



Réalisé grâce aux cotisations des syndiqués

Conditions de travail voltigeurs

Les 02 et 07 février derniers, la **CGT** avait **proposé et organisé** 2 réunions pour les conducteurs voltigeurs de Langlade et d'Atlanta afin de recueillir leurs revendications.

Ces derniers avaient répondu massivement en participant à ces réunions et nous avons pu, fort des échanges et des débats, établir ensemble un cahier revendicatif.

Pour répondre à une demande forte des voltigeurs pour une unité syndicale, la CGT avait rencontré les organisations Sud, FO et Cfdt pour déposer une demande de négociations unitaires. (**intersyndicale du 28/02/2012**)

Fort de cette unité, le cahier revendicatif a été déposé à la direction...laquelle a pris note des revendications mais n'a pas donné suite prétextant que durant l'année 2012, est programmé, entre autre, un travail collectif sur les conditions de travail des conducteurs receveurs du réseau.

Rappel du cahier revendicatif :

1. Mise en place d'un roulement de repos avec une programmation de travail pour toute l'année.
2. Suppression des RV
3. Suppression des natures d'équipe de D1 à D5...inventées par les méthodes pour les voltigeurs !
4. Suppression des équipes coupées le week-end et jours fériés
5. Respect du roulement dans l'affectation des natures d'équipes
6. 4 jours /an de repos voltigeurs à poser sans contraintes ni délai
7. Indemnités de voltige entre dépôt
8. Que cessent toutes formes de « favoritisme » pour l'affectation des équipes
9. Réduction des amplitudes

Dans le cadre d'une alarme sociale la **CGT** a exprimé plusieurs revendications et notamment sur les conditions de travail des voltigeurs.

Reçue le 10 mai 2012, voici quelques réponses de la direction aux revendications CGT :

CGT : Respect de la nature garantie et de la programmation des équipes sur le roulement des conducteurs voltigeurs.

Réponse direction : « *Nous confirmons que lorsqu'un conducteur voltigeur est sur une nature garantie , il doit être affecté sur une équipe de cette nature. »*

CGT : Respect des natures non garanties pour les voltigeurs.

Réponse direction : « *Ces natures servent de guide d'affectation pour les bureaux de la gestion mais ne sont pas un engagement. Elles ne peuvent pas être garanties ! »*

CGT : Un cas de « favoritisme » d'affectation d'équipe de file pour un titulaire en dispo le week-end a été relevé modifiant l'affectation d'un voltigeur.

Réponse direction : « *Si ce cas s'est avéré, cette situation n'est pas normale, l'information doit être remontée à l'encadrement. »*

Lors de cette réunion la CGT a dénoncé au Directeur exploitation bus/tram, M. Jean Paul Bodin, l'affectation des équipes « à la carte » pour certains, et que cessent les aberrations du style : un CR programmé sur une D1 se retrouve en D2 et inversement celui qui était en D2 se retrouve en D1 !

Comprenne qui pourra, mais il faut que ces incohérences CESSENT et que les voltigeurs soient RESPECTES une fois, pour toute !!!

M. Bodin nous informait veiller à rétablir ces disfonctionnements... pour acte, la CGT attend et exige des résultats...les bouches trous « en ont ras le bol » !!

La **CGT** considère que les voltigeurs doivent avoir les mêmes conditions de travail que les titulaires. C'est pour cela que la **CGT** avait fait les propositions suivantes:

F1	File matin
F2	File après-midi
COX	Coupée amplitude
FC1 (F1 ou C1)	File matin ou coupée matin
FC2 (F2 ou C2)	File après-midi ou coupée après-midi
D	disponibilité

Exemple d'un roulement actuel de 10 semaines hors vacances scolaires :

D5	D3	D2	F1	Cox	D1	D4	D2	F2	D1
----	----	----	----	-----	----	----	----	----	----

[Base de proposition CGT pour un roulement 10 semaines pour toute l'année :](#)

F1	F2	Cox	FC1	D	F1	F2	Cox	FC2	D
----	----	-----	-----	---	----	----	-----	-----	---

Respect des natures et programmation des équipes :

Sur le roulement d'un voltigeur 10 semaines, seulement 3 natures d'équipes sont garanties, F1, F2 et COX !!!

Il reste donc 7 semaines durant lesquelles les voltigeurs sont dispo et **dispo ne veut pas forcément dire COX !!**

Certains voltigeurs, font 3 à 4 semaines d'affiliées de COX, ce qui signifie qu'ils ne peuvent en aucune manière prévoir un quelconque RDV ou organiser leur vie familiale (**oui, ils ont une vie de famille**).

S'il y a urgence à travailler les conditions de travail des conducteurs il est impératif dès à présent de s'occuper des voltigeurs !

Quel voltigeur peut se satisfaire de ne pas avoir un roulement de repos/travail comme un titulaire ?

Quel voltigeur ne râle pas de voir de plus en plus d'équipes à coupure et notamment les week-ends et jours fériés ?

Quel voltigeur ne se plaint pas des durées d'équipes , des taquets d'horaires, des équipes à coupure, des amplitudes de 14h , des temps de parcours , de l'agressivité des usagers des transports et de la route , des conditions de circulation , du stress généré par le retard ???

Cette liste, non exhaustive, reflète bien les conditions de travail que vivent ou subissent au quotidien les conducteurs!

Malheureusement cette situation dure depuis 2003, date de la signature des « fameux accords d'avril 2003 » sur les conditions de travail des conducteurs que seule la CGT n'a pas signé, et s'aggrave dans le temps...!

Depuis, pour « reconnaître » en partie leurs erreurs, les signataires n'ont eu comme autre alternative que de déposer des préavis de grève permanent face à la colère des conducteurs...

Souvenez-vous :

En novembre 2011, la **CGT** avait distribué un tract « enquête sur les conditions de travail des conducteurs » (la **CGT** s'engage à publier les résultats par voix de tract prochainement).

A la question « Avez-vous le sentiment que votre employeur s'occupe correctement de vos conditions de travail » **vous avez répondu NON à 97% .**

Ce chiffre éloquent parle de lui-même !

Il est temps que la direction négocie et améliore les conditions de travail des roulants, catégorie entre autre appelée « la classe ouvrière qui produit ».

Cette classe est constituée de femmes et d'hommes qui produisent et créent des richesses par leur travail (moyennant salaire) .

Cette source de profit ne doit en aucun cas être réalisée en dégradant les conditions, mais

Dialogue ou repression?

La direction a choisi...c'est la répression par la sanction !

Pour avoir couru pour prendre son service par peur de s'être trompé, pour avoir fait preuve de conscience professionnelle et de sérieux, un conducteur est sanctionné par un avertissement !

Merci à Mme Royer et Mr Corbières d'avoir entendu le salarié lors de l'entretien préalable invoquant les faits qui l'avaient motivés à effectuer un changement de service en dehors d'un arrêt matérialisé...pour le sanctionner coûte que coûte.

En fait, avant d'être jugés les conducteurs sont **COUPABLES** et doivent être

sanctionnés pour « *que ça file droit dans cette « putain » d'entreprise* ».

Belle preuve d'humanisme, de justice et de respect des hommes à Tisséo.

Grâce à vous Messieurs et Mesdames les responsables, grâce à votre engouement à vous payer du conducteur (trice), vous ne ferez que grossir les rangs des grévistes et aggraver le pourcentage d'arrêt de travail.

Votre politique managériale touche le fond et ne vous étonnez pas que les « ouvriers » vous regardent d'un sale œil...

Mais peut être que le reflet de votre image dans votre miroir vous place au dessus de la caricature que vous collent les tramainots...

Un autre cas et non des moindres

Un conducteur est convoqué par Mr Corbières pour un entretien « pacifiste » .

En fait il est reproché à ce conducteur un taux d'accidentologie trop élevé pour la direction. Jusque là on pourrait comprendre...

Mais l'absurdité, et là on touche le fond, est de reprocher à ce conducteur de n'avoir pas évité une automobiliste qui n'avait pas respecté un « cédez le passage » !

LE COMBLE : La direction reproche à notre collègue de ne pas avoir anticipé et évité l'accident puisqu'il avait suivi la formation « ÉVITABILITE » (nouveau module de formation dispensé en interne).

Autrement dit la direction lui reproche de ne pas s'être arrêté alors que c'était à l'automobiliste de respecter la signalisation.

Demain un automobiliste grille un feu rouge, il sera reproché au conducteur de

bus d'être passé au vert et de ne pas avoir anticipé puisqu'il a fait la formation Évitalité !!

« La formation Évitalité... une assurance contre la connerie...? »

D'autre part comment notre collègue et comment tous les conducteurs pourraient anticiper les manœuvres autant intempestives qu'imprévisibles des autres usagers de la route.

Pour prévoir l'inconnu la CGT REVENDIQUE une formation de DEVIN !!! (ah ah ah... au cas ou certains responsables le croiraient la CGT précise que c'est une blague!)

Alors la CGT interroge la direction:

Comment faites vous pour ne pas analyser et apprécier le nombre d'accidents qu'évitent les conducteurs de Tisséo journalièrement???

Comment des responsables peuvent ils reprocher aux conducteurs ce qu'ils n'arrivent à appliquer eux-mêmes avec les véhicules d'entreprise, voire leur propre véhicule???

Mutuelle

La CGT s'est pleinement investie dans la commission mutuelle pour « virer » le courtier en assurance AON et proposer à la Direction et aux élus du SMTC une vraie mutuelle.

C'est la mutuelle Harmonie-Santé-Vie, située place Jeanne d'Arc, qui a été retenue.

Entre autre critères, les coûts et les niveaux de remboursements ainsi que la proximité ont retenu toute l'attention de la CGT.

Pour les traminots le changement s'effectuera en juillet prochain.

Les principaux changements :

1. Le coût : pour un salarié seul il baisse passant de 7€69 à 5€77 et reste sensiblement identique pour le conjoint et l'enfant
2. Les remboursements seront meilleurs en optique et dentaire, une consultation d'ostéopathie remboursée...
3. L'écart avec les cadres se réduit fortement pour que tous les salariés sans discrimination puissent se soigner selon ses besoins et non selon ses moyens.
4. Maintien des remboursements des vignettes orange...ect.

Une plaquette explicative vous sera adressé par la direction dans les prochains jours.

Ligne 40 : le projet du TM fait grincer des dents !

La direction, les méthodes et le RSB ne font pas dans la dentelle.

Jugez vous-même ! En perpétuelle recherche de productivité ou comment scotcher le « cul » du conducteur au siège durant 7h40 sans aucun temps de battements, la direction digne du cirque de Noël, jongle avec nos conditions de vie et de travail.

1. 24 courses supplémentaires sans création d'équipes **PIRE** de 25 actuellement on passe à 24 équipes !!! **Félicitations à la direction pour cette prouesse !**

2. Suppression d'un titulaire et d'un titulaire provisoire si l'accord d'avril 2003 est respecté. **Félicitations à la direction pour cette prouesse !**

3. 14 équipes sur 24 voient leur temps de travail augmentée soit 58% du TM. **Félicitations à la direction pour cette prouesse !**

4. L'équipe 23 de file matin devient une COX et l'équipe 25 est supprimée.

La direction recommence dans sa provocation, la leçon de la ligne 19 n'a apparemment pas servi puisque la Direction parque de nouveau les bus sur des terminus extérieurs (73 à Lestang et 42 à la clinique).

Attention, les TM et les mises en situation ne se mesurent pas uniquement avec un ordinateur mais bel et bien avec des professionnels de la conduite sur le terrain avec leurs représentants syndicaux et le CHSCT.

Si la direction augmente la productivité du TM sur le dos des conducteurs c'est en leur **SUPPRIMANT** tous les temps de battements.

Discours contradictoire, car la direction prône la sécurité, le respect des PGE et du Code de la route et la mise en application de l'Évitabilité...et démontre tout son contraire dans l'élaboration des TM. Pire, elle passe au-delà des règles élémentaires de sécurité et des conditions humaines.

En résumé la CGT sans être DEVIN (Voir p3 ah ah ah...) prévoit une rentrée sociale dégradée sur le kiosque de Borderouge en septembre prochain !

A persister dans cette logique libérale, il y a fort à parier que le mouvement s'amplifie lors de la prochaine restructuration et l'ouverture du 3ème dépôt quand les traminots découvriront les nouveaux TM.

D'ores et déjà la CGT attend le projet 2 tout en espérant le projet 4 pour gagner du temps ! A bon entendeur salut...De même comment le RSB de Borderouge peut accepter un tel projet et pire oser le distribuer aux conducteurs ?